



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 juin 2010

**PRUS - PROJET DE RÉNOVATION URBAINE  
ET SOCIALE - AMÉNAGEMENT DES ESPACES  
EXTÉRIEURS DU QUARTIER DE LA TOUR  
CHABOT - GAVACHERIE - OPÉRATIONS A24,  
A29, A31, A37 - APPROBATION DU  
PROGRAMME DE L'ENVELOPPE TRAVAUX -  
ELECTION DES MEMBRES DU JURY EN VUE DE  
LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Accusé de réception de la préfecture en date du  
mercredi 09 juin 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Chantal BARRE -

**PRUS**

**PRUS - PROJET DE RÉNOVATION URBAINE ET SOCIALE -  
AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DU QUARTIER DE LA  
TOUR CHABOT - GAVACHERIE - OPÉRATIONS A24, A29, A31,  
A37 - APPROBATION DU PROGRAMME DE L'ENVELOPPE  
TRAVAUX - ÉLECTION DES MEMBRES DU JURY EN VUE DE LA  
CONSULTATION DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Aménagement des espaces publics du quartier de la Tour Chabot – Gavacherie, la ville de Niort a mené en 2009 une étude de définition urbaine.

Cette étude a permis d'identifier les enjeux urbains, les identités et d'apporter une cohérence globale au projet.

La mise en œuvre de ce travail a fait l'objet d'une étape importante de concertation avec les habitants du quartier et le conseil de quartier.

A travers l'organisation d'ateliers urbains, les habitants ont participé à la construction des propositions programmatiques de l'étude.

La contractualisation des modifications au projet de rénovation urbaine et sociale engendrée par l'étude a fait l'objet d'un avenant à la convention ANRU qui a permis de regrouper les opérations d'aménagement de l'espace public en quatre entités :

- A 24 « Espace public pôle enfance »
- A 29 « Place Jacques Cartier »
- A 31 « Erna Boinot »
- A 37 « Place Louis Jouvét »
- 

Il convient dès à présent de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre, conformément à l'article 74 du code des marchés publics sur la base du programme joint.

Le coût prévisionnel des travaux a été établi ainsi :

- |  |                |
|--|----------------|
| - Opération A24 « Espace public pôle enfance » | 150 022 € HT   |
| - Opération A29 « Place Jacques Cartier »      | 792 436 € HT   |
| - Opération A 31 « Erna Boinot »               | 725 513 € HT   |
| - Opération A 37 « Place Louis Jouvét »        | 1 160 268 € HT |

Soit un total d'investissement de 2 828 239 € HT.

Par ailleurs, le Conseil municipal doit se prononcer sur la composition du jury.

En effet, conformément aux articles 24 et 74 du code des marchés publics, le Conseil municipal doit désigner les élus membres du jury chargés d'examiner les offres.

Le jury sera composé de la façon suivante :

- Le Président(e) : Madame le Maire ou son représentant qui devra être désigné par arrêté ;
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants désignés en son sein par le Conseil municipal ;
- 1/3 de personnes qualifiées présentant les mêmes qualifications professionnelles que celles exigées pour les candidats recherchés. Ces 3 personnes seront désignées par le président du jury et compléteront ce jury de 9 membres.

En outre, seront invités aux réunions du jury avec voix consultative :

- 1 représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF) ;
- Le Trésorier Principal.

Après délibération de ce jury, le Conseil municipal sera appelé à approuver et à attribuer le marché.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le programme du projet d'aménagement d'espaces extérieurs du quartier de la Tour Chabot-Gavacherie (opérations A24, A29, A31 et A37) ;
- Approuver l'enveloppe financière affectée aux travaux ;
- Autoriser Madame le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre à intervenir ;
- Procéder à l'élection des membres du jury (collège des élus), 5 titulaires et 5 suppléants, par un vote à bulletin secret. Le vote préférentiel n'est pas admis.

Résultat du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de bulletins exprimés : 37

Elus titulaires	Elus suppléants
- Gérard ZABATTA	- Annick DEFAYE
- Jacques TAPIN	- Amaury BREUILLE
- Delphine PAGE	- Patrick DELAUNAY
- Frank MICHEL	- Nathalie SEGUIN
- Dominique BOUTIN GARCIA	- Alain BAUDIN

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 39  
Contre : 5  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**